

# Gestion des déchets 2026

ENVIRONNEMENT

## Espaces de récupération

- ✓ Chemin de Treulaz (Colline aux Oiseaux)
- ✓ Chemin de Mussel (devant la salle polyvalente)
- ✓ Chemin de Pré-Gabet (Moulin-de-Vert)



→ Vous avez également la possibilité d'aller déposer gratuitement tous vos déchets recyclables, compostables et encombrants (sauf les ordures ménagères) sur le site d'espace de récupération de Châtillon, route d'Aire-la-Ville (accès réglementé par un pass QR ESREC dès février 2026)

## Quelques rappels importants



### Déchets de cuisine

Une « petite poubelle verte » est à disposition de chaque habitant.e à la Mairie.



### Déchets de jardin

Benne à « Compost » uniquement les déchets de gazon, jardin, petits branchages, etc.



### Carton

Les emballages en carton doivent être pliés et découpés.

Ceux-ci seront déposés pêle-mêle dans la benne prévue à cet effet et non dans des sacs en plastique.



### PET

Seules les bouteilles en PET sont à déposer dans les containers signalés. Il est interdit de déposer tout autre plastique.

Il est de plus interdit d'y déposer vos déchets de cuisine et autres matériaux.  
Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter vos déchets verts dans les bois et forêts !

## Déchets encombrants et déchets spéciaux



### Déchets encombrants (meubles) et ferraille

Pas d'appareils électriques avec les encombrants : fours, micro-ondes, machines à laver, télévisions, matériel informatique, etc. doivent être rapportés pour recyclage dans les commerces qui vendent ce type d'appareils ou dans les espaces de récupération (ESREC).



Les déchets suivants ne sont pas considérés comme des encombrants :



→ LEVÉE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS LE DERNIER JEUDI DE CHAQUE MOIS ! À DÉPOSER LE SOIR PRÉCÉDENT AU BORD DES ROUTES ET CHEMINS COMMUNAUX.

Jeudi 29 janvier  
Jeudi 26 février  
Jeudi 26 mars  
Jeudi 30 avril

Jeudi 28 mai  
Jeudi 25 juin  
Jeudi 30 juillet  
Jeudi 27 août

Jeudi 24 septembre  
Jeudi 29 octobre  
Jeudi 26 novembre  
Jeudi 31 décembre

## Points de récupération Commune d'Aire-la-Ville



### Espace de récupération du site de Châtillon

**ROUTE D'aire-la-VILLE  
1233 BERNE**

Gratuit pour tous les déchets issus des ménages :

- ✓ spéciaux ;
- ✓ encombrants ;
- ✓ recyclables ;
- ✓ compostables ;
- ✓ etc.

Horaires d'ouverture et informations pratiques à consulter sur le site [www.espaces-de-recuperation.ch](http://www.espaces-de-recuperation.ch)